

ÉTÉ 2017

ASSEMBLÉE DES ACTIONNAIRES D'ALCOA

Les lockoutés se font entendre jusqu'à Pittsburgh

C'est avec un bruit de fond de trompettes métallos que s'est ouverte l'assemblée des actionnaires d'Alcoa à Pittsburgh le 9 mai dernier. Une centaine de lockoutés de l'Aluminerie de Bécancour, à la rue depuis le 11 janvier, avaient fait une quinzaine d'heures de route pour se faire entendre des actionnaires de la compagnie qui détient 74,9% des parts d'ABI.

Les militants métallos ont déferlé dans les rues de Pittsburgh avec pancartes et drapeaux. Sitôt les discours et les entrevues avec les médias américains complétés, quatre représentants des lockoutés d'ABI, détenteurs de procuration, sont entrés dans la salle où se déroulait l'assemblée des actionnaires.

Si le bruit des trompettes se faisait bien présent pendant

l'allocution du PDG, celles-ci se sont soudainement tues lorsque le directeur québécois des Métallos, Alain Croteau, et le coordonnateur régional des Métallos, Réal Valiquette, ont pris la parole.

« C'est une décision irrationnelle qui fait perdre beaucoup d'argent aux actionnaires, en plus de coûter cher aux 1030 travailleurs en lockout. Est-ce qu'Alcoa est prête à donner un vrai mandat de négociation à l'employeur pour revoir les points qui achoppent dans la convention collective, plutôt que de dicter des offres finales? », a questionné Alain Croteau devant les actionnaires.

Le conflit porte sur le respect de l'ancienneté dans les mouvements de main-d'œuvre et le régime de retraite.

Le PDG d'Alcoa, Roy Harvey, a répondu en ces



DANIEL MALLETTE

Une centaine de lockoutés d'ABI ont déambulé dans les rues de Pittsburgh le 9 mai, en marge de l'assemblée des actionnaires d'Alcoa.

termes aux interventions des métallos: « Nous reconnaissons la situation difficile actuelle des travailleurs et de la région de Bécancour. Soyez rassurés que nous mettrons toutes les ressources en place pour que les négociations à venir débouchent sur une conclusion satisfaisante pour tout le monde. »

Devant les lockoutés réunis à Pittsburgh, le président international des Métallos, Leo Gerard, a néanmoins mis en garde la multinationale: « Si Alcoa a besoin d'une campagne

mondiale pour entendre raison, on est prêt à en mener une. On ne négociera pas à genoux! »

Au moment de mettre sous presse, les négociations entre ABI et la section locale 9700 des Métallos reprenaient, avec le concours du médiateur spécial Lucien Bouchard.

Le Tribunal administratif du travail a par ailleurs ordonné à ABI de cesser de recourir aux services d'un briseur de grève, un électricien qui n'était pas autorisé à travailler au sein de l'usine.

VICTOIRE!

L'Assemblée nationale du Québec a finalement adopté le 13 juin une nouvelle loi sur les normes du travail. Toutes les clauses orphelins y sont interdites, y compris dans les régimes de retraite et les assurances collectives!

Chaque lutte, chaque geste, chaque revendication compte.

Bravo à tous ceux qui ont combattu cette discrimination faite aux nouveaux travailleurs lors de conflits de travail, aux tables de négociation ou dans la rue. Nous sommes fiers d'être Métallos, une force de changement.



Salaire égal pour un travail équivalent

Le Tribunal des droits de la personne a rendu un important jugement en mai dernier en ce qui concerne la rémunération des étudiants. Celui-ci a statué que les étudiants de l'Aluminerie de Bécancour, qui effectuent les mêmes tâches que les salariés occasionnels ou réguliers, devraient avoir droit à la même rémunération.

Le Tribunal des droits de la personne a estimé que la compagnie avait violé l'article 19 de la Charte des droits et libertés de la personne, qui stipule que « tout employeur doit, sans discrimination, accorder un traitement ou un salaire égal aux membres de son personnel qui accomplissent un travail équivalent au même endroit ».

La Commission des droits de la personne et de la jeunesse avait porté plainte au tribunal au nom de 158 anciens étudiants d'ABI. Ces derniers pouvaient être rémunérés jusqu'à 30 % de moins que



DANIEL MALLETTE

Le 19 avril dernier, dans le cadre de la Semaine de la relève syndicale, des jeunes syndicalistes et des lockoutés d'ABI ont convergé vers la Place Ville-Marie pour manifester devant le bureau chef d'Alcoa à Montréal. Les jeunes syndicalistes de la plupart des syndicats affiliés de la FTQ se sont unis pour soutenir les confrères en lockout d'ABI. La compagnie misait justement sur la forte proportion de nouveaux membres à la section locale 9700 pour semer la division, mais la stratégie a visiblement fait chou blanc.

les travailleurs réguliers ou occasionnels pour le même travail.

« La distinction porte atteinte à leur dignité du fait qu'elle n'a pas respecté leur droit à un salaire équivalent en contravention de l'article 19 de la Charte », peut-on lire dans le jugement signé par la juge Magali Lewis.

ABI devra donc verser aux anciens étudiants la différence entre le salaire

reçu et celui auquel ils auraient eu droit, et ce, de façon rétroactive (selon différentes dates, en fonction du moment où la plainte a été déposée). De surcroît, le tribunal a ordonné le versement d'un montant de 1000 \$ à titre de dommages moraux.

Cette décision pourrait avoir des répercussions sur d'autres milieux de travail où il existe aussi un salaire étudiant inférieur au salaire

de travailleurs occasionnels ou réguliers effectuant des tâches équivalentes.

« Cette compagnie a multiplié les tentatives de discrimination envers des catégories de travailleurs. Espérons maintenant que ça lui serve de leçon. Au Québec, le principe d'un traitement égal pour un travail équivalent est important », a affirmé le président de la section locale 9700, Clément Masse. Précisons que la section locale était inscrite comme partie intéressée au dossier et s'est fait entendre lors des audiences.

La responsabilité syndicale a été écartée dans le dossier, puisque cette clause avait été introduite par l'intermédiaire d'une offre finale en 1995 et que les comités de négociation syndicaux avaient demandé à plusieurs reprises de la renégocier par la suite, sans succès.

Bienvenue aux nouveaux membres

- Caisse Desjardins de Port-Cartier / Baie-Trinité
- Groupe Pro-Fab inc. / Vallée-Jonction
- La Buanderie Blanchelle inc. / Saint-Jean-sur-Richelieu
- Bioénergie AE Côte-Nord Canada inc. / Port-Cartier
- C.V.A.C. Analytech gestion technique inc. / Montréal
- Praxair Canada inc. / Saint-Hubert

Verre: la fin du gaspillage

La pétition pour une consigne sur les bouteilles de vin et de spiritueux a été déposée le 13 juin dernier à l'Assemblée nationale. Celle-ci a été signée par plus de 32 000 personnes, que ce soit en ligne ou sur papier. Le 26 mai dernier un deuxième blitz de signatures devant 25 succursales de la SAQ à travers le Québec a permis de recueillir plus de 6000 signatures supplémentaires de citoyens. Tous les députés de l'Assemblée nationale ont également reçu une bouteille vide avec une lettre leur demandant ce qu'ils avaient l'intention de faire de celle-ci, en l'absence de réel système de recyclage du verre au Québec. Le Québec se dotera-t-il enfin d'un vrai système de consigne pour recycler efficacement le verre, à l'instar de la plupart des provinces? Les métallos d'Owens Illinois à Pointe-Saint-Charles pourront-ils enfin introduire du verre broyé provenant du Québec dans leurs recettes pour fabriquer du nouveau verre? La balle est maintenant dans le camp des élus.



LUC LABERGE

Entente avec Cliffs et Chemin de fer Arnaud sur les retraites et les assurances

Les retraités et anciens travailleurs récupèrent la majorité du manque à gagner

Après des années de revendications sur tous les fronts, les retraités et anciens travailleurs de Cliffs Natural Resources au Labrador et au Québec récupèrent environ 60% du manque à gagner dans leur régime de retraite, soit 18 millions sur les 28 millions manquants. De surcroît, les retraités de Cliffs se partageront approximativement 10,9 millions en montant forfaitaire, pour compenser la perte de leur régime d'assurance.

« C'est une excellente nouvelle. Le Syndicat des Métallos n'a jamais jeté la serviette dans la bataille pour les anciens de Cliffs. Avec la confirmation de ces montants, les retraités et anciens travailleurs en récoltent les fruits », lance le coordonnateur des Métallos pour la Côte-Nord, Nicolas Lapierre.

Lorsque Cliffs s'est placée sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies, le régime de retraite était déficitaire de 28 millions, ce qui se traduisait par une réduction des rentes de 21% pour les quelque 1700 retraités et anciens travailleurs de Cliffs.

Les ayants droit au régime se sont enregistrés comme créanciers « ordinaires » auprès du liquidateur des actifs de Cliffs et

de Chemin de fer Arnaud. Si les anciens travailleurs n'ont rien obtenu de la vente des actifs de Cliffs, puisque les créanciers prioritaires passent en premier, ils ont néanmoins 11 millions de la liquidation des actifs de Chemin de fer Arnaud, où il y avait moins de créanciers en lice.

D'un autre côté, les Métallos avaient intenté au nom des retraités et des travailleurs un recours collectif contre la maison mère de Cliffs aux États-Unis. Or, un règlement hors cour devrait permettre d'obtenir une somme de 7 millions supplémentaires, qui serait également allouée au régime de retraite, pour un total de 18 millions.

Finalement, le Syndicat des Métallos a réussi à obtenir un montant additionnel approximatif de 10,9 millions en guise de compensation pour la perte des assurances subie par les retraités. Ce montant leur serait donc versé au terme du processus de redistribution sous forme de montant forfaitaire.

Tout en saluant l'obtention de montants significatifs pour les retraités, le coordonnateur des Métallos Nicolas Lapierre réitère l'importance d'amender les lois fédérales pour mieux protéger les régimes de retraite et les assurances.



À l'automne 2017, une délégation de retraités de Cliffs s'était rendue à Ottawa pour sensibiliser les parlementaires à leur situation. Deux autres semaines de lobby ont été organisées en 2018 au sujet d'un projet de loi pour mieux protéger les retraites et les assurances en cas de faillite. Plusieurs d'entre eux ont poussé un soupir de soulagement à l'annonce de l'entente.

Bienvenue aux nouveaux métallos de Ciment McInnis



Le coordonnateur des Métallos pour la région de la Gaspésie, Nicolas Lapierre, et le représentant syndical, Dany Maltais, ont remis la charte d'affiliation à la section locale 9602 chez Ciment McInnis, au président, Renaud Langlois, au vice-président, Éric Aspirot, au secrétaire archiviste, Simon Lavoie, et au secrétaire-trésorier, Steve Audet. Bienvenue chez vous!

Les retraités et anciens travailleurs de Cliffs se partageront près de 29 millions, soit une part significative de leur dû.

Les syndicalistes cubains s'inspirent des Métallos

Des dizaines de métallos du Canada et des États-Unis ont décollé pour Cuba, en mai dernier, pour une série de rencontres avec les syndicats cubains. L'adjoint au directeur québécois des Métallos, Dominic Lemieux, était du nombre pour échanger avec les organisations locales et quelques dirigeants de haut niveau du régime communiste sur les bases du système syndical au Québec.



«Les syndicats cubains sont habitués de négocier avec le régime communiste... Ils sont très près du régime, des dirigeants syndicaux siègent sur les instances du parti, parfois même comme députés. Mais aujourd'hui, ils se retrouvent à devoir négocier avec des compagnies étrangères, qui font partie de joint venture, afin de développer les infrastructures. Ils étaient curieux de savoir comment on négocie avec ces compagnies étrangères», explique Dominic Lemieux.

L'adjoint au directeur québécois des Métallos, Dominic Lemieux, avec le secrétaire général du Syndicat industriel, Arturo Rodriguez Font, et le secrétaire du Syndicat des mines et de l'énergie, Jose Cabrera Cabrera.

Les visites d'une aciérie, d'une usine de cannage et d'une usine de gaz naturel ont notamment permis aux Métallos de comprendre la nouvelle réalité des entreprises cubaines, qui doivent maintenant jongler avec le capitalisme et les entreprises étrangères. Dans ce contexte de changements, les syndicats cubains ont accueilli les Métallos avec une grande ouverture pour s'adapter à la nouvelle réalité, où le capitalisme entre à petite dose dans le régime cubain.



Rencontre mondiale de Glencore

En marge de l'assemblée des actionnaires de Glencore, en Suisse, le directeur québécois des Métallos, Alain Croteau, s'est entretenu avec le PDG de Glencore, Ivan Glasenberg. Il lui a présenté le conseiller syndical du SCFP, Jean-Pierre Proulx, qui a abordé avec ce dernier le lockout chez Viterra dans le Port de Montréal. Alain Croteau et Sylvain Labrecque, de Mine Matagami, étaient en Suisse dans le cadre de la rencontre mondiale des syndicats de Glencore, sous l'égide d'IndustriALL, à laquelle assistaient des syndicalistes de la Suisse, de l'Italie, de la France, de l'Ontario, de la Colombie et du Québec.



Rencontre au local du syndicat des travailleurs du caoutchouc, affilié à Centrale unique des travailleurs (CUT), après la visite à l'usine de craquage de Braskem

LE FORUM SOCIAL MONDIAL Les Métallos bien représentés au Brésil

Une dizaine de délégués de la FTQ ont pris part au Forum social mondial à Salvador de Bahia, au Brésil, du 13 au 17 mars, sous le signe d'une grande solidarité internationale. Le directeur québécois des Métallos, Alain Croteau, et le responsable de la mobilisation et de la solidarité internationale, Daniel Mallette, étaient du nombre.

«Ce sont tous des gens qui, comme nous, luttent pour la justice, le partage des richesses, la fin des paradis fiscaux et la protection de la planète. On ressort avec l'énergie des uns, les batailles et les victoires des autres, mais surtout avec le goût d'avancer encore plus», a expliqué Daniel Mallette.

Le forum s'est ouvert par une manifestation à laquelle ont participé Alain Croteau, ainsi que Daniel Mallette avec une dizaine de milliers de personnes.

Le directeur québécois a d'ailleurs participé à un des ateliers sur les Luttés globales,

en compagnie de 5 autres syndicalistes. Il y a fait état des campagnes mondiales menées ces dernières années contre Rio Tinto, Lafarge, Glencore et, plus récemment, Alcoa. Il a rappelé l'importance de développer des réseaux de solidarité à l'échelle internationale.

«On a rencontré des travailleurs de la Suisse, de l'Italie, des États-Unis, du Brésil de la France et d'un peu partout. En échangeant sur ce que chaque pays a vécu, on peut s'inspirer des autres et c'est digne d'une force mondiale», a affirmé Alain Croteau.

Le périple des syndicalistes a finalement été marqué par le dernier rassemblement monstre dans le Stade de Salvador de Bahia. L'ex-président progressiste du Brésil et de la Centrale unique des travailleurs (CUT), Lula da Silva, y prononçait une allocution, tout juste avant d'être emprisonné.

Santé sécurité au cœur des régionales

C'est sous le signe de la santé et de la sécurité au travail que se sont tenues les rencontres régionales 2018 de la mi-mai à la mi-juin à Sorel, Saint-Sauveur, Mont-Tremblant, Chibougamau et Tadoussac. Environ 500 délégués ont participé à l'une de ces rencontres.

Lors de chacune des rencontres, les participants ont discuté en ateliers des enjeux de l'heure en matière de santé et sécurité du travail: surdit  professionnelle, contraintes thermiques,

niveaux de poussi re  lev s, hausses des probl mes li s   la sant  mentale ou encore aux troubles musculo-squelettiques...

Dans plusieurs ateliers, on a not  le r flexe des employeurs d'insister sur le port d' quipement de protection individuelle, mais de n gliger de corriger les probl mes   la source. D'autres employeurs tardent   transmettre des d clarations d'accident   la CNESST ou mettent en place des incitatifs   ne pas d clarer les accidents.   plusieurs



DANIEL MALLETTE

Atelier sur la sant  et la s curit  dans la r gionale de la Mont r gie, l'Estrie et le Centre-du-Qu bec

endroits, des travailleurs qui s' taient pr valus de leur droit de refus avaient re u un avis disciplinaire.

Dans plusieurs milieux de travail, on s'interroge sur

la venue de v hicules sans conducteur. « Est-ce que les capteurs seront assez performants pour  viter les accidents? », s'est demand  un participant.

 videmment, plusieurs ont soulign  qu'il y aurait place   davantage de pr vention. C'est particuli rement vrai dans les milieux de travail qui ne sont pas encore consid r s comme prioritaires dans les d crets gouvernementaux. Nombreux sont les participants qui ont soulign  la n cessit  d' tendre   tous les secteurs les dispositions sur la pr vention de la Loi sur la sant  et la s curit .

« Cela donne de bonnes pistes pour les prochaines ann es. Nous allons tenter d'axer les priorit s sur les enjeux sortis lors de ces ateliers », a expliqu  la nouvelle responsable de la sant  et de la s curit  du travail chez les M tallos, Julie H bert.

Il a aussi  t  question de la nouvelle mouture de la Loi sur les normes du travail, des prochaines  lections qu b coises ou encore des diff rents programmes de bourse offerts et des Fonds M tallos.

Du mouvement dans l' quipe



Carole Jodoin

Il y a eu plusieurs changements au cours des derniers mois dans l' quipe des M tallos. On note le d part   la retraite en avril dernier de Carole Jodoin, qui  tait responsable de l' quit  salariale et l' valuation des emplois depuis 2001. Elle a accompagn  la majeure partie des milieux de travail dans l'implantation de la Loi sur l' quit  salariale et, plus r cemment, dans l'exercice de maintien de l' quit . Elle a travaill  auparavant une vingtaine d'ann es au service de la comptabilit  de la Ville de Boucherville.



Julie H bert

Quelques semaines avant le d part de Carole Jodoin, c'est Ren  Bellemare qui a pris sa retraite, 16 ans apr s son embauche en juin 2002. Il a travaill  auparavant chez Canadian Wheel et au Service Urgence-emploi du Conseil r gional Montr al m tropolitain. On accueille au sein de l' quipe Julie H bert   titre de responsable   la sant  et la s curit  du travail. D tentrice d'une licence en droit, cette jeune avocate travaillait auparavant   la Conf d ration des organismes de personnes handicap es du Qu bec (COPHAN) o  elle r digeait des m moires et d fendait les int r ts des personnes handicap es.



Luc Laberge

On souhaite aussi la bienvenue au nouveau repr sentant syndical Dany Maltais, auparavant pr sident de la section locale compos e 7531 en Estrie. Celui-ci est affect  au bureau de Sept- les.

L' quipe s'est aussi agrandie avec l'embauche en mai dernier de Luc Laberge et Yves-Aim  Boulay comme permanents. Luc Laberge  tait auparavant pr sident de la SL 6425 chez Hanson conduites sous pression, tandis que Yves-Aim  Boulay pr sident la SL 5778 chez ArcelorMittal   Fermont.



Ren  Bellemare



Dany Maltais



Yves-Aim  Boulay



Les métallos Sébastien Rail de la Mine Westwood et Pierre Leblond de Chantiers Chibougamau avec leurs collègues d'autres syndicats affiliés croqués sur le vif juste avant une rencontre avec un député à l'Assemblée nationale.

LES ENJEUX ABORDÉS

Des élections représentatives

Pour que chaque vote compte, les syndicalistes ont réclamé un mode de scrutin mixte proportionnel où il y aurait à la fois des élus de circonscriptions et d'autres élus en fonction du pourcentage de voix de chaque parti. Voilà qui refléterait mieux la diversité des points de vue à l'Assemblée nationale.

Vers une économie verte

Alors que le Québec s'est fixé d'ambitieuses cibles pour la lutte contre le réchauffement climatique, les travailleurs s'inquiètent de la façon dont la transition énergétique se fera. Il est primordial d'assurer une transition juste pour les travailleurs, ont clamé les syndicalistes lors des rencontres avec les députés. Les travailleurs ne doivent pas faire seuls les frais de la transformation des emplois, il faut se donner les moyens d'atténuer les chocs.

Régime d'assurance médicaments

Les militants revendiquent un régime d'assurance médicaments entièrement public. Les médicaments d'ordonnance devraient être gratuits et accessibles à tous, au même titre que la visite chez le médecin est comprise dans le système public de santé. Un tel régime public permettrait davantage d'équité dans l'accès aux soins de santé et un meilleur contrôle du coût des médicaments.

On estime que le gouvernement pourrait économiser de 1 à 3 milliards annuellement avec ce nouveau régime public. Le régime hybride actuel est particulièrement coûteux à la fois pour les travailleurs et le gouvernement.

Journée de rencontres à l'Assemblée nationale

Une centaine de militants et militantes de la FTQ sont allés sur la colline Parlementaire le 1^{er} mai, pour rencontrer des députés des différents partis représentés à l'Assemblée nationale, dont cinq ministres. Au menu des rencontres: un nouveau mode de scrutin, un vrai régime public d'assurance médicaments et une transition environnementale juste.

La délégation FTQ comprenait des membres des syndicats affiliés de tous les secteurs d'activité. Une quinzaine de métallos étaient du nombre, prêts à faire entendre la voix des travailleurs.

« À une époque où la population est de plus en plus

cynique à l'endroit des élus, il est d'autant plus important pour ces derniers de dialoguer avec leurs électeurs afin de prendre conscience de leurs préoccupations », déclare le président de la FTQ, Daniel Boyer.

La plupart des militants sont ressortis motivés de leurs rencontres. « C'est une belle expérience de mobilisation. Peu importe de quelle allégeance étaient les élus rencontrés, c'était intéressant

de pouvoir leur parler directement. On sème pour l'avenir, en espérant que ça influencera les décisions », explique le responsable de la mobilisation et de l'action politique, Daniel Mallette.

«On sème pour l'avenir en espérant que ça influencera les décisions»



La métallo Isabelle Bournival avec des députés péquistes de la Montérégie.



Au printemps, une délégation de Métallos provenant de l'ensemble du Canada et du Québec s'est rendue sur la colline parlementaire pour rencontrer des députés de toutes les allégeances et les inciter à appuyer les deux projets de loi sur la table pour mieux protéger les retraités et les assurances en cas de faillite. Ces rencontres se sont échelonnées sur deux semaines et ont permis de rencontrer plus d'une centaine de députés.

LES MÉTALLOS RENCONTRENT LES DÉPUTÉS À OTTAWA

Protéger les retraités et les travailleurs en cas de faillite

Une trentaine de métallos du pays a convergé vers la colline du Parlement à Ottawa, en mai dernier, pour un marathon de rencontres avec les élus. Ils ont mis cartes sur table devant les députés des différents partis pour les sensibiliser à l'importance de sécuriser les retraites et les prestations de santé en cas de faillite d'une entreprise.

Avec la législation actuelle, les retraités sont parmi les derniers créanciers sur la liste lors d'une faillite ou d'une restructuration d'entreprise, après les banques et les autres institutions financières. Le chèque de pension diminue de quelques centaines de dollars par mois, si les fonds du régime de retraite manquent. Les retraités écopent souvent au chapitre des régimes d'assurance santé.

« Ça n'a aucun sens de faire subir de telles pertes de revenu à des gens fragiles et démunis. C'est impossible pour eux de retourner sur le marché du travail, et d'autant plus difficile de contracter une nouvelle assurance. Il faut mettre en place des solutions viables pour améliorer le rang des créanciers afin que les travailleurs soient protégés dans leurs vieux jours, et qu'ils cessent de passer en dessous de la table. Il est temps d'humaniser nos lois », a déclaré le coordonnateur des Métallos pour la Côte-Nord, Nicolas Lapierre, responsable de la délégation du Québec lors des rencontres avec les députés.

Deux projets de loi en cours vont en ce sens, déposés

respectivement par la députée bloquiste de Manicouagan, Marilène Gill, et le député néodémocrate de Hamilton Mountain, Scott Duvall.

Les deux élus suggèrent d'apporter des modifications à la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies et à la Loi sur les faillites et l'insolvabilité.

Au cours des deux semaines de rencontres, des métallos ont discuté avec plus d'une centaine de députés, de ministres et de membres de l'industrie. Leur message était clair : convaincre les parlementaires fédéraux d'approuver les deux projets de loi en place, qui devraient

être débattus à la Chambre des communes cet automne.

L'écoute et la bonne volonté a semblé être au rendez-vous chez les députés, selon Nicolas Lapierre, qui espère pouvoir poursuivre ce blitz de rencontres auprès de nouveaux députés pour les convaincre à leur tour du bien-fondé des projets de loi. « Nous allons continuer notre lutte. Cet argent-là, les retraités ont travaillé durement pour l'obtenir et ils ne méritent pas de se retrouver dans la pauvreté en raison de mauvaises décisions prises par l'employeur. Même si nous avons obtenu un règlement favorable chez Cliffs, cette situation touche trop de travailleurs et de retraités, il est temps que le gouvernement mette un terme à ces injustices », a conclu Nicolas Lapierre.

Avec la législation actuelle, les retraités et les travailleurs sont parmi les derniers créanciers lors d'une faillite.



Merci Lucie Labrecque

La section locale composée de la Beauce 9153 a rendu hommage à Lucie Labrecque, qui a occupé le poste de secrétaire financière pendant 15 ans. Elle a choisi de ne pas renouveler son mandat aux dernières élections. Les membres ont souligné son engagement en assemblée générale ce printemps. Mme Labrecque a travaillé pendant plus de 30 ans à l'unité Attraction inc.

Solidarité avec les grévistes d'Hecla Mining

Des lockoutés d'ABI et d'autres métallos du Québec sont allés manifester le 24 mai devant la Place Ville-Marie aux côtés d'une délégation de syndiqués d'Hecla Mining, en grève depuis 14 mois à la mine Lucky Friday en Idaho aux États-Unis. C'est que l'assemblée générale de Hecla Mining se tenait exceptionnellement à Montréal, afin d'échapper à la grogne des grévistes de la section locale 5114 des Métallos de l'Idaho. La direction d'Hecla Mining n'a cependant pas échappé au bruit des trompettes métallos!

« Ils ont beau se cacher, nous connaissons leur vrai visage. C'est 250 familles qui sont à la rue à cause de leur entêtement à menacer notre sécurité sous terre », fait valoir Rick Norman. La



MAXIME ST-PIERRE

Il y en avait des décibels dans l'air devant l'édifice où se tenait l'assemblée des actionnaires d'Hecla Mining à Montréal.

compagnie a d'ailleurs été accusée de négociation de mauvaise foi aux États-Unis.

Hecla Mining possède également la mine Casa Berardi, qui opère en Abitibi. La compagnie américaine s'est d'ailleurs vu octroyer en mars un prêt de 40 millions de Ressources Québec (Investissement Québec) pour développer cette même mine.

« Les Québécois doivent savoir à qui ils ont affaire, puisque des fonds gouvernementaux y sont investis. Cette minière fait souffrir 250 travailleurs et leur famille et au même moment elle accorde un salaire annuel de près de 5 millions US à son PDG Phillips Baker. C'est gênant! », ajoute Rick Norman.

INVESTISSEMENTS

Prolongation de contrat à l'usine Alma

Les contrats de travail des membres de la section locale 9490 à l'usine Alma de Rio Tinto Alca seront prolongés jusqu'en 2023, si l'entreprise va de l'avant avec un nouvel investissement pour la construction d'un centre de coulée de billettes d'aluminium. « La compagnie voulait s'assurer d'une paix industrielle avant d'enclencher son projet d'investissement. Les travailleurs y ont aussi trouvé leur compte. Cette entente entrera en vigueur seulement au moment de la première pelletée de terre. La balle est maintenant dans le camp de Rio Tinto, cette entente se concrétisera si la compagnie va de l'avant avec les investissements », explique le président du Syndicat des Métallos de la section locale 9490, Alexandre Fréchette. Le contrat de travail devait prendre fin en 2020 et sera donc renouvelé jusqu'en 2023 si les investissements se concrétisent.

Nova Tube inc. - Montréal

Les métallos de la SL2423 chez Nova Tube verront des investissements majeurs dans leur usine au cours des prochains mois. L'employeur entend refaire tous les départements de production pour les petits et les gros tuyaux ainsi que la ligne de production de galvanisation de l'acier. Ces investissements augurent bien pour la pérennité des emplois au sein de cette usine.

Un contrat pour les 15 000 agents de sécurité

Les quelque 15 000 agents de sécurité membres de la section locale 8922 ont ratifié au terme de 68 assemblées générales un nouveau contrat de travail de 5 ans. Celui-ci prévoit des augmentations salariales totalisant 1,50 \$ l'heure, à terme. Les employeurs devront désormais cotiser à un REER, à raison de 0,10 \$ l'heure travaillée, et ce, peu importe la contribution du salarié. « C'est un bon contrat au terme de négociations difficiles. Les porte-paroles patronaux avaient beaucoup de demandes de concession au début. En bout de ligne, non seulement le contrat ne prévoit pas de reculs, mais on a réussi à faire des gains », fait valoir le représentant syndical, Sylvain-Rock Plante. « Un des points majeurs, c'était la procédure pour mieux tenir compte de l'ancienneté dans l'attribution des assignations. On a considérablement renforcé les clauses, pour mieux respecter l'ancienneté », explique le président de la section locale 8922 des Métallos, Patrick Pellerin. Ce contrat sera enchassé dans un décret qui s'appliquera à l'ensemble du secteur de la sécurité privée.

ACIER ET ALUMINIUM

La guerre commerciale commence

L'administration Trump a imposé le 31 mai des tarifs de 25% sur l'acier et 10% sur l'aluminium provenant du Canada, du Mexique et de l'Union européenne. Pourtant, le gouvernement américain avait choisi au cours des mois précédents de surseoir à l'application de ces tarifs pour ses principaux alliés.

Trump vise la mauvaise cible.

Le jour même, le gouvernement du Canada répliquait avec des tarifs sur l'acier et l'aluminium, mais aussi sur une longue liste de produits américains.

Curieusement, l'administration américaine

invoque la sécurité nationale pour frapper ainsi ses alliés, alors qu'au contraire les usines canadiennes ont toujours été considérées comme faisant partie de la production domestique aux yeux de la défense nationale américaine.

« Ces nouveaux tarifs sont intenables pour l'économie américaine, laquelle a besoin de notre aluminium et de notre acier. Nos industries manufacturières sont fortement interreliées. Ces tarifs injustifiés entraîneront des répercussions économiques de chaque côté de la frontière », a dénoncé

DANIEL MALLETTE



le directeur québécois des Métallos, Alain Croteau.

Le président international des Métallos, Leo W. Gerard, a lui aussi vivement critiqué la décision américaine: « Le Canada n'est pas le problème. La décision de retirer le Canada de la liste des exemptions est inacceptable, elle remet sérieusement en question la conception et l'orientation de la politique commerciale de l'administration Trump. »

Au Canada, les Métallos siègent sur deux comités

de travail regroupant des représentants de l'industrie, l'un sur l'aluminium et l'autre sur l'acier, mis en place par le gouvernement fédéral.

« L'administration Trump vise la mauvaise cible. Le Canada et les États-Unis doivent se concentrer sur les pays ayant des pratiques commerciales prédatrices et destructrices comme la Chine, l'Égypte, l'Inde, la Malaisie, la Corée, la Russie, la Turquie et le Vietnam », poursuit Alain Croteau.

Forum consultatif sur la condition féminine

Le premier forum consultatif organisé par le comité de la condition féminine des Métallos a réuni une quarantaine de femmes en avril. Les travailleuses sont reparties du Mont-Tremblant avec les outils pour implanter de nouveaux comités dans leur région respective.

« Ça fait longtemps que les femmes métallos nous demandent comment faire pour bâtir leur propre comité de la condition féminine. Ça ne peut être que positif pour les travailleuses qui se sentent parfois isolées dans leur milieu de travail et qui n'osent pas dénoncer certains problèmes », a noté la présidente du comité de la condition féminine, Chantal Lalancette.

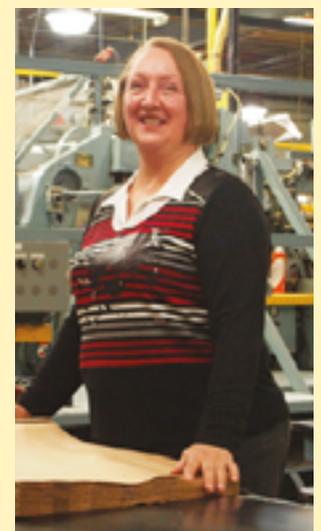


Le blitz d'activités a donné lieu à des discussions enrichissantes entre les militantes syndicales.

L'invitée spéciale Magali Picard, vice-présidente exécutive régionale de l'Alliance de la fonction publique pour la région de Québec, s'est adressée aux participantes sur les enjeux de l'implication syndicale chez les femmes. Les travailleuses

ont d'ailleurs pu constater le besoin de concentrer le pouvoir des femmes autour d'une même table pour faire entendre leur voix.

Les 12 membres du comité de la condition féminine, qui existe depuis 1987, ont profité de ce séjour pour repenser leur mandat initial, leur structure et leurs activités. Le forum consultatif a permis de recueillir des suggestions. Les participantes ont également pu échanger à la réalité des travailleuses dans le marché du travail actuel. « On espère fortement renouveler ce forum consultatif ponctuellement pour voir les progrès », a conclu Chantal Lalancette.



Une pionnière

Salut à Céline Boutine, une pionnière dans un métier non traditionnel chez Gelpac à Marieville (Papier Rouville). Elle prend sa retraite après 32 ans de service. La section locale 9414 tient à la remercier pour avoir ouvert les portes de l'usine montérégienne à plusieurs femmes.

Longue négociation fructueuse chez Manac

Les 650 travailleurs de l'usine de fabrication de remorques et fourgons de Manac à Saint-Georges de Beauce (SL 9471) ont ratifié en janvier dans une proportion de 81% un nouveau contrat de travail de 7 ans, dont une année est déjà écoulée.

« Nous sommes très fiers de cette entente, résultat d'une négociation amorcée un an plus tôt. Au total, il y a 15 pages d'amendements à la convention collective. Le problème du mouvement de main-d'œuvre, qui préoccupait beaucoup nos membres, a enfin été résolu », explique le représentant syndical, Benoît Boulet.

Au plan salarial, les travailleurs bénéficieront d'augmentations moyennes de 2,4% par année. Ainsi, l'affichage des postes devra se faire trois fois par année. Une équipe volante sera créée pour les remplacements de dernière minute. Les travailleurs de Manac obtiennent de plus un troisième congé mobile après 5 ans d'ancienneté, une prime de départ à la retraite a aussi été intégrée dans la convention collective. La plupart de ces mesures ont été adoptées pour favoriser l'attraction et la rétention de la main-d'œuvre.



La procédure de rappel a aussi été améliorée afin que des travailleurs puissent être réintégrés en emploi après un arrêt sur n'importe quel poste qu'ils ont déjà occupé par le passé. De plus, les horaires inutilisés en réalité ont été rayés de la convention.

« Nous nous sommes mobilisés, tout au long de la négociation. Nous avons porté des chandails de couleur avec l'inscription « je

me souviens », en référence à la dernière négociation. Les membres nous avaient aussi donné à l'automne 2017 un mandat de grève à exercer au moment opportun. L'employeur a compris notre sérieux et la solidarité a porté fruit », explique le président de la SL 9471, Yvon Bégin.

Le contrat prévoyait aussi un exercice de médiation afin d'améliorer les relations de travail au sein de l'usine.

CONTRATS DE TRAVAIL

Bureau Mine Raglan

Les techniciens et employés de bureau de Mine Raglan (SL 9449) ont accepté un contrat de 5 ans, incluant une augmentation salariale totale de 13,5%. L'entente prévoit une prime de rétention, soit 1000\$ par année pour un travailleur ayant un minimum de 60 ans et 10 années d'ancienneté, jusqu'à concurrence de 15 000\$. Le respect de l'ancienneté a été au cœur des négociations, menant à une modification des clauses de mise à pied, de rappel et de temps supplémentaire. On note des avancées au chapitre des vacances et du régime d'assurance collective.

Savico Ltée – Berthierville

La vingtaine de travailleurs de Savico Ltée à Berthierville (SL 7625) a ratifié un contrat de 2 ans. Les salariés obtiennent une hausse salariale de 2% par année, une 6^e semaine de

vacances après 24 ans de service et une meilleure progression dans l'échelle des métiers. L'employeur assumera à 100% les uniformes de travail et leur nettoyage. L'allocation pour les bottes de sécurité et les repas est également bonifiée.

Océan remorquage – Sorel

Les capitaines de bateau et pilotes d'Océan remorquage à Sorel (SL 9599) ont signé une nouvelle convention collective de 4 ans. Les travailleurs obtiennent une augmentation salariale de 5,15% dès la première année, et de 2% pour chacune des deux années suivantes, et de 2,25% pour la dernière année. L'entente prévoit une amélioration de la prime de disponibilité journalière ainsi qu'une bonification des allocations pour les équipements de sécurité. Le montant défrayé par l'employeur pour les assurances est également haussé. Le contrat prévoit finalement

deux journées de libération syndicale sans solde et une journée payée pour des fins de formation syndicale.

Hôtel Le Georgeville – St-George de Beauce

À l'hôtel Le Georgeville (SL 9400), les travailleurs ont ratifié un nouveau contrat de travail d'une durée de 5 ans. Les salariés ont obtenu des gains importants pour le plan familial de l'assurance collective, une 5^e semaine de vacances après 18 ans de service et une augmentation salariale de 2,5% annuellement.

Chevrolet Thibeault – Rouyn-Noranda

Un nouveau contrat de 5 ans a été entériné pour les 36 membres de Chevrolet Thibeault (SL 9291), à Rouyn-Noranda. Ils obtiennent une augmentation salariale moyenne de 2,9% par année ainsi qu'une hausse des primes de nuit et de soir. On note une bonification de 0,5% sur le régime de retraite

et une augmentation de la cotisation de l'employeur. Une nouvelle clause indique que si l'employeur choisit de mettre en place un horaire de 35 heures par semaine, aucune mise à pied ne pourra être effectuée pendant ce temps. Les allocations pour les repas et les outils de travail ont aussi été améliorées.

Fenergic inc. – Warwick

La trentaine de travailleurs de la SL 7531 qui oeuvrent dans la fabrication de portes et fenêtres chez Fenergic inc. a signé un contrat de 4 ans. Ils obtiennent une augmentation salariale de 0,35\$ l'heure par année. Pour leur part, les nouveaux employés de l'usine toucheront un meilleur salaire dès l'embauche et pourront atteindre plus rapidement le sommet salarial de 18\$ l'heure. La période de probation des nouveaux

Des nouvelles du Fonds humanitaire

Récemment, trois sections locales ont annoncé des contributions au Fonds humanitaire.

La section locale 1976 qui représente des travailleurs des secteurs du transport et des communications à travers le Canada, a confirmé une contribution de 10 000 \$ par année pendant 4 ans, qui s'ajoute à la cenne de l'heure négociée dans les conventions collectives de plusieurs unités.

La section locale 8922, qui représente 15 000 agents de sécurité au Québec, a choisi de verser 500 \$ par mois.

Cela porte la contribution à 6000 \$ par année pour cette section locale qui avait versé au cours des récentes années un montant forfaitaire de 5000 \$ à plusieurs reprises.

Chez General Dynamics, un montant forfaitaire équivalent à la cotisation de 1 cent l'heure travaillée est versé annuellement. Cette année, cette contribution s'élève à 8777 \$.

Tous les moyens sont bons pour contribuer au Fonds humanitaire, qui aide à améliorer les conditions de travail et de vie dans le monde, tout en soutenant des organismes d'ici.



Avec les travailleurs mexicains

Le Fonds humanitaire a organisé un voyage d'apprentissage au Mexique du 14 au 18 mai pour permettre à deux métallos, Manon Giard, de la section locale composée 9414 dans la région de la Montérégie, et Mario Boisvert, de la section locale 6887 chez CCR (Glencore), de mieux connaître la réalité des travailleurs au Mexique. Accompagnés de représentants du Front authentique des travailleurs (FAT), les métallos ont participé à des rencontres avec les travailleurs recycleurs de l'État de Guanajuato. Une rencontre avec ProDesc, Centre de promotion des droits au Mexique, a permis d'apprendre sur l'impact des sociétés minières canadiennes dans les collectivités paysannes et sur la situation des travailleurs migrants.

CONTRATS DE TRAVAIL

travailleurs est écourtée, passant de 1500 heures à 1000 heures.

Polycor – St-Sébastien

Les syndiqués des deux usines de la section locale composée 9153 (tranches et tuiles) ont négocié simultanément leur nouvelle convention collective pour la première fois. Les deux contrats de 5 ans prévoient une augmentation de 3,6% annuellement pour les mécaniciens et de 2,9% par année pour les opérateurs. Le montant accordé pour le REER passera par ailleurs de 0,28% à 0,88% du salaire horaire.

St-Hubert – St-Georges

La centaine de salariés de la rôtisserie Saint-Hubert de Saint-Georges (SL9599) a renouvelé leur contrat, après avoir lutté pour maintenir les acquis négociés lors de la dernière convention, notamment au chapitre des salaires. Les travailleurs ont d'abord rejeté des offres de l'employeur et

voté un mandat de grève dans une proportion de 96%. Le comité de négociation a pu obtenir un meilleur contrat où les conditions des livreurs sont bonifiées et où les horaires de travail seront mieux aménagés et connus plus longtemps à l'avance.

Centre Aquatique Chambly

Les 60 salariés du Centre Aquatique Chambly ont accepté unanimement une nouvelle entente collective de 5 ans, rétroactive au 1^{er} janvier 2017. Les travailleurs obtiennent une augmentation salariale totale de 14,5%. Les vacances sont bonifiées et de nouvelles clauses de congés différés, de préretraite et de formation sont introduites. En plus de l'allocation bonifiée pour l'ensemble des travailleurs, les préposés aux équipements et aux installations profiteront d'une prime d'appel. L'entente prévoit aussi une augmentation de 7,25% de la contribution

de l'employeur au REER des employés réguliers.

Dalkotech inc. – Sherbrooke

Une première convention métallos de 6 ans a été entérinée par les travailleurs de Dalkotech (SL7531). On y retrouve 18% d'augmentation totale sur le salaire de base ainsi qu'une rétroactivité de 3% au 21 mars 2017 sur les heures régulières et le temps supplémentaire. Le montant des primes d'assurance collective sera désormais défrayé à moitié par les travailleurs. En contrepartie, l'employeur versera dans le compte du Fonds de solidarité FTQ un montant équivalent à celui mis par le travailleur. Les allocations pour les équipements de travail sont bonifiées. La banque de temps accumulé passera de 40 à 80 heures. Finalement, le contrat prévoit un délai de préavis de 5 jours en cas de mise à pied.

Béton provincial – Côte-Nord

La quinzaine de métallos de la SL7065 chez Béton provincial a ratifié un nouveau contrat de travail de 7 ans, avec des augmentations salariales annuelles de 1,9% et un boni de signature de 200\$. L'entente prévoit une hausse de 10% sur les allocations dédiées aux repas et une simplification de la procédure de versement. En mars dernier, les salariés avaient voté un mandat de grève à exercer au moment jugé opportun, mais les négociations ont débouqué avant qu'ils y aient recours.

Orica Canada – Fermont

Les 30 travailleurs de chez Orica Canada (SL9599) ont adopté presque à l'unanimité leur première convention métallos. Le contrat prévoit des

SUITE À LA PAGE 12



CONTRATS DE TRAVAIL

SUITE DE LA PAGE 11

hausse salariale de 3,5% la première année et de 2,5% pour les deux années suivantes. Les vacances ont été bonifiées et les horaires de travail permettront de rémunérer de façon plus précise les syndiqués pour les heures travaillées. Ces travailleurs assurent le transport des explosifs et la préparation des opérations de dynamitage à la mine du Mont Wright.

Hôtel Sheraton – Montréal

Les 150 salariés de l'Hôtel Sheraton Montréal aéroport (SL 9400) ont accepté un nouveau contrat de 6 ans, incluant une amélioration des avantages sociaux et une hausse de salaire totalisant 17,5%. Les vacances sont bonifiées, les congés fériés sont mieux rémunérés et toutes les primes sont haussées, dont celle attribuée lors d'un départ à la retraite. Les prestations d'assurance invalidité de longue durée sont majorées. Les serveurs et serveuses verront la rémunération versée sous forme

Nouveau contrat chez IOC à Sept-Îles

Les quelque 300 travailleurs du chemin de fer QNS&L (IOC, section locale 9344) ont finalement ratifié le 29 mai dernier un contrat de travail avantageux de 5 ans survenu à la suite d'une entente de principe. Alors que l'employeur demandait initialement un régime de retraite à deux vitesses, les régimes de retraite ont finalement été bonifiés dans leur ensemble. De plus, le maximum de dépenses de santé pouvant être assurées à vie est augmenté substantiellement.

Le contrat prévoit aussi une hausse annuelle moyenne de 2,4% pour la durée du contrat. Rappelons que les quelque 1300 travailleurs de la mine au Labrador avaient quant à eux

déclenché une grève le 26 mars, ce que ne pouvaient faire leurs confrères faute d'accord sur les services essentiels. « Cette négociation a demandé une grande patience et une grande solidarité de tous les membres. Nous avons attendu, nous sommes restés solidaires de nos confrères au nord. Et le résultat en bout de ligne est à la satisfaction de tous. La ténacité de nos membres aura porté ses fruits », explique le président de la section locale 9344, Eddy Wright. On voit sur la photo une manifestation de solidarité des travailleurs de Sept-Îles avec leurs collègues en grève au Labrador.



de pourboire prise en compte pour le calcul des avantages sociaux.

Duvaltex – St-Victor

Les 55 syndiqués de Duvaltex, membres de la section locale 9340, ont conclu une entente collective de 7 ans après plus d'un an et demi de négociations. Malgré les défis vécus dans l'industrie du textile, les travailleurs ont obtenu 2% d'augmentation pour chacune des quatre premières années. Les salaires seront ensuite bonifiés pour chacune des trois dernières années du contrat d'un montant équivalant à l'indice des prix à la consommation, additionné d'un point de pourcentage (IPC + 1%).

Orica – Thetford Mines

La douzaine de travailleurs de l'usine Orica de Thetford Mines a ratifié un premier contrat de travail avec les Métallos. En plus de hausses salariales totalisant 6% sur 3 ans, le contrat prévoit un rattrapage salarial de 14%. En 2020, le salaire atteindra 30 \$ l'heure travaillée. En outre, le contrat prévoit que les assurances collectives sont payées à 100% par l'employeur. Les travailleurs bénéficieront d'une 5^e semaine de vacances après 20 ans d'ancienneté et d'une 6^e semaine après 25 ans.

COH Projets et services – Jonquière

Nouveau groupe depuis octobre 2017, la quarantaine de travailleurs de COH projets et services (SL 7287) a signé une première convention de 3 ans qui prévoit un rattrapage

salarial de l'ordre de 3% et une augmentation annuelle de 2,8%. Le contrat prévoit une cotisation de l'employeur au Fonds FTQ. Il y aura plus de congés mobiles et de maladie et sociaux. Le processus d'affichage a été enchâssé dans la convention ainsi qu'une clause sur la sous-traitance. Les horaires de travail sont aussi définis clairement dans le contrat. COH est spécialisée dans la conception, la fabrication et l'installation d'appareils de levage électromécaniques.

BULLETIN D'INFORMATION DU SYNDICAT DES MÉTALLOS (FTQ)

Traits d'union

NUMÉRO 243

Bulletin d'information à l'intention des militants et militantes du Syndicat des Métallos (FTQ)

565, boulevard Crémazie Est, Bureau 5100, Montréal, (QC) H2M 2V8

Téléphone : 514 382-9596
Télécopieur : 514 382-2290

www.metallos.org

Directeur québécois des Métallos : Alain Croteau

Responsable : Clairandrée Cauchy (ccauchy@metallos.ca)

Correspondants : Isabelle Bournival, Dominic Prévost (Brossard); Alain Frenette (Montréal); Stéphane Paquet, (Côte-Nord, Bas-St-Laurent, Gaspésie, Îles-de-la-Madeleine); Nancy Thibeault (Nord/Nord-Ouest); Mélanie Tremblay (Québec, Saguenay-Lac-St-Jean)

Collaboration : Daniel Mallette et Marie-Pier Leboeuf

Personnel de soutien : Nathalie Leblanc, Roseline Mongeon, Sylvie Tremblay

Tirage : 10 000

Changements d'adresse :

rmongeon@metallos.ca

Premier numéro mars 1983

Imprimé par les syndiqués et les syndiquées chez

Imprimerie Transcontinental

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec.